



**Alzheimer's Disease
International**

Charte mondiale de la maladie d'Alzheimer

Nous nous trouvons devant une urgence de santé publique et de sécurité sociale. Il faut agir immédiatement!

Les maladies neurodégénératives, dont Alzheimer représente 60 à 70% des cas, attaquent le cerveau. Elles réduisent les capacités des malades, entraînant des effets à tous les niveaux de leur vie et de celle des soignants, surtout ceux qui partagent leur vie au quotidien.

Chaque année, 4,6 millions de nouveaux cas se déclarent dans le monde, c'est-à-dire une personne toutes les 7 secondes. En 2050, 100 millions de personnes seront atteintes. Aucun pays n'est préparé à faire face à une crise de cette ampleur.

Par manque d'information et de compréhension, les moyens sont partout insuffisants. Au niveau mondial, si peu d'attention est accordée à ce problème croissant que la plupart des personnes atteintes souffrent sans aide ni espoir. Il faut que cela change ! Il est possible d'améliorer la qualité de vie des personnes atteintes de maladies neurodégénératives. Trop souvent, les malades, leur famille et les soignants sont privés du soutien dont ils ont besoin et qui leur est dû.

Nous, membres d'Alzheimer's Disease International (ADI), représentant 77 associations dans le monde entier, incitons les gouvernements et responsables à agir sans délai.

Dans la limite des moyens dont dispose chaque pays, un plan d'action en 11 points, conforme aux Déclarations de Kyoto et de Paris, doit être mis en œuvre:

1. Informer le public sur les symptômes, les traitements et l'évolution de la maladie.
2. Lutter contre la stigmatisation en agissant au niveau de la sensibilisation et des connaissances.
3. Offrir aux professionnels de la santé (dont les travailleurs sociaux) et aux proches les outils et la formation qui favorisent le dépistage précoce, le diagnostic, les soins adaptés et l'accès aux meilleurs traitements.
4. Assurer l'accès aux services de santé primaires et secondaires adaptés aux besoins spécifiques des personnes atteintes de maladies neurodégénératives.
5. Assurer l'accès à une gamme d'options de soins de longue durée

qui accordent priorité au maintien de l'autonomie, aux soins à domicile et aux mesures de soutien pour les proches.

6. Sécuriser tous les lieux de soins pour les personnes atteintes de maladies neurodégénératives, notamment les hôpitaux (soins aigus) et les institutions de soins de longue durée.
7. Encourager la participation maximale des malades à la vie de

leurs communautés et aux décisions concernant leurs soins et prise en charge.

8. Assurer aux personnes atteintes des conditions de vie qui favorisent leur santé et leur bien-être : nourriture, habillement, logement, soins médicaux, etc.
9. Mettre en place un cadre juridique pour réglementer et protéger les droits des personnes atteintes qui ne sont plus en mesure de gérer leur vie quotidienne.
10. Financer des campagnes de sensibilisation sur la réduction des risques de la maladie d'Alzheimer et des autres maladies neurodégénératives.
11. Accorder priorité à la recherche sur la maladie d'Alzheimer et les autres maladies apparentées.

La maladie d'Alzheimer et les autres maladies neurodégénératives ne sont pas une conséquence normale du

vieillessement. La prévention est possible. Des soins adéquats peuvent améliorer la qualité de vie des malades et de leurs proches. La recherche médicale améliorera les traitements actuels. Il faut être optimiste et adopter des mesures qui permettront d'aider des millions de personnes aujourd'hui et demain.

Septembre 2008

www.alz.co.uk/kyotodeclaration
www.alz.co.uk/parisdeclaration

Les six principes pour faire de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées une priorité de santé mondiale :

- 1. Accroître la reconnaissance et la compréhension de la maladie.**
- 2. Faire respecter les droits des personnes atteintes.**
- 3. Reconnaître le rôle clé des familles et des soignants.**
- 4. Assurer l'accès aux soins médicaux et de prise en charge.**
- 5. Souligner l'importance d'un traitement optimal une fois le diagnostic établi.**
- 6. Promouvoir la prévention de la maladie par l'amélioration des mesures de santé publique.**

Alzheimer's Disease International

64 Great Suffolk Street, London SE1 0BL, United Kingdom
Telephone: +44 (0)20 7981 0880, Fax: +44 (0)20 7928 2357
Email: info@alz.co.uk, Web: www.alz.co.uk